



LA CPAM ME RECLAME 7000e, quel recours ?

Par **Soft_fr**, le **03/07/2012** à **09:43**

bonjour,

Un homme en état d'ivresse s'est mis à me provoquer par insultes et mauvais propos. Je l'ai tout d'abord ignoré puis en me rendant à mon véhicule, celui ci me pourchassant jusqu'à frapper sur les vitres de ma voiture. Je suis sorti de ma voiture et le poussa au sol. Celui ci s'est mal réceptionné et la broche qui maintenait sa cheville a bougé.

Aujourd'hui, il a porté plainte contre moi pour violences : un mois de sursis.

Le souci c'est la CPAM me réclame les remboursements des frais hospitaliers, frais qui se chiffrent à plus de 7000 e... Quel sont les recours que je peux utiliser sachant que je suis au chômage, avec 3 enfants à charge, et que je n'ai donc pas une telle somme ?

Je suis vraiment dans une situation extrêmement délicate...

Merci de me répondre...

Cordialement,